

Charte des outils numériques

Le RIPESS Europe et ses membres travaillent au développement d'outils numériques au service de la promotion de l'ESS et de la coopération entre acteurs, du respect de la personnalité et de la démocratie numérique : outils de bureautique et de publication, de cartographie, centre documentaire et de stockage des données, plateforme d'échanges de biens et de services, etc.

A travers cette charte, nous affirmons que le développement du numérique s'inscrit à part entière dans l'économie et que nous devons adopter sur ce secteur les mêmes valeurs et principes d'ESS que nous affirmons pour les autres secteurs de l'économie. Plus encore, face au développement des nouveaux géants de l'informatique tels que les GAFAM qui ne cessent d'accroître leurs influences sur notre vie et de s'approprier nos données au service de leur bénéfice propre, il est nécessaire de soutenir et de contribuer à un numérique libre, démocratique, respectueux de chacun·e, au service de l'intérêt général et inscrit dans les valeurs et principes de l'ESS.

Pour ce faire, cette charte définit les principes qui sous-tendent la pratique numérique du RIPESS en tant que réseau international. Par ailleurs, le RIPESS encourage ses membres, et les membres de ses membres à adopter les principes suivants :

- Développement en open-source et dans la logique des logiciels libres.
- Mutualisation des ressources et des compétences, dans une logique de co-construction, en s'appuyant sur tous les développements déjà disponibles.
- Logique d'agrégation et non de concurrence entre les outils, notamment pour les données.
- Gestion des données personnelles transparente et permettant d'en rendre l'utilisateur souverain.
- Outils favorisant la transition écologique et sociale, inspirant la confiance, non soumis aux plateformes spéculatives, et promouvant une gouvernance démocratique.
- Infrastructures décentralisées (augmentation de la résilience).
- Mutualisation de la sécurité.
- Logiciels conçus pour être disponibles à la fois sur mobiles (Android, Apple et .apk) et Web.
- Architecture permettant une « montée en échelle » et une répliquabilité « personnalisée », à moindre coût dans chaque région du globe.
- Universalité technique (web sémantique).
- Sobriété énergétique.
- Facilité d'utilisation : ergonomie, rapidité d'accès aux fonctionnalités.